



59 RUE SOMMER – 81 000 ALBI

[SUDEDUTARN@ORANGE.FR](mailto:SUDEDUTARN@ORANGE.FR) – 07/ 82/ 92/ 82/ 71



## CONDITIONS DE TRAVAIL DANS QUEL ÉTAT SOMMES NOUS ?

Un stage de formation syndicale organisé  
par SUD éducation Tarn

**Lundi 16 et mardi 17 janvier 2023 à Albi**

Pour lutter contre la dégradation de nos conditions de travail et faire valoir nos droits, il existe des moyens concrets. Ce stage sera l'occasion de découvrir des outils et de s'en emparer pour défendre et améliorer collectivement nos conditions de travail.

Ce stage est ouvert à tous les personnels, syndiqué-e-s ou non, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. La participation à un stage de formation syndicale sur temps de travail est un droit qu'il faut faire vivre.

***Pour vous inscrire, merci d'adresser un mail à : [sudedutarn@orange.fr](mailto:sudedutarn@orange.fr). Dans le même temps, faites parvenir un courrier à votre hiérarchie avant le 16 décembre. Voir un modèle de courrier au dos***



## COMMENT S'INSCRIRE ?

Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiquée ou non syndiquée, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an.

La demande doit être faite au plus tard un mois avant le stage, par la voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente :

- au recteur sous couvert du chef d'établissement dans le second degré,
- à la DASEN sous couvert de l'IEN dans le premier degré,

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refuseraient doivent être motivées et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit. En cas de problème, prévenir le syndicat.

**N'OUBLIEZ PAS DE NOUS PRÉVENIR DE VOTRE PARTICIPATION**

Modèle de lettre à envoyer **avant le 16 décembre**

« Lieu d'exercice »,

« Date »

M. le recteur

s/c du chef d'établissement (pour les enseignant.es du 2nd degré)

**Ou** Mme la Directrice de la DSDEN (pour les enseignant.es du 1<sup>er</sup> degré)

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 1 jour, les lundi 16 et mardi 17 janvier 2023 en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation syndicale qui se déroulera à Albi, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS).

Signature

